

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Le-nucleaire-tue-l-avenir-arretons-le-55789>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez
vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°81 > **Le nucléaire tue l'avenir, arrêtons-le !**

23 septembre 2019

Le nucléaire tue l'avenir, arrêtons-le !

Depuis la création du Réseau "Sortir du nucléaire", nous nous battons pour la fermeture des centrales et contre les nouveaux projets nucléaires. Au vu de l'actualité, il nous faut cependant mettre les bouchées doubles pour contrer les projets du gouvernement et de la filière. En ce printemps, nous lançons la campagne "Le nucléaire tue l'avenir, arrêtons-le !", avec pour mot d'ordre "Ni prolongations, ni nouvelles installations !"



Des décisions lourdes de conséquences en matière de politique énergétique

Dans les semaines et mois à venir, doivent être adoptées des décisions lourdes d'impacts en termes de politique énergétique, mais aussi de sûreté des installations nucléaires.

La Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE), dont le contenu a été dévoilé dès novembre, est censée fixer les orientations en matière énergétique pour les dix prochaines années. Actuellement soumise à consultation auprès de différentes instances : Conseil économique, social et environnemental (CESE), Autorité environnementale, etc., elle doit être publiée définitivement à partir de juin. En parallèle, une loi, nommé par le gouvernement "petite loi énergie" - c'est dire sa vision de l'importance du sujet - sera soumise au vote des parlementaires pour, entre autres, régulariser le report à 2035 de l'échéance de réduction de la part du nucléaire.

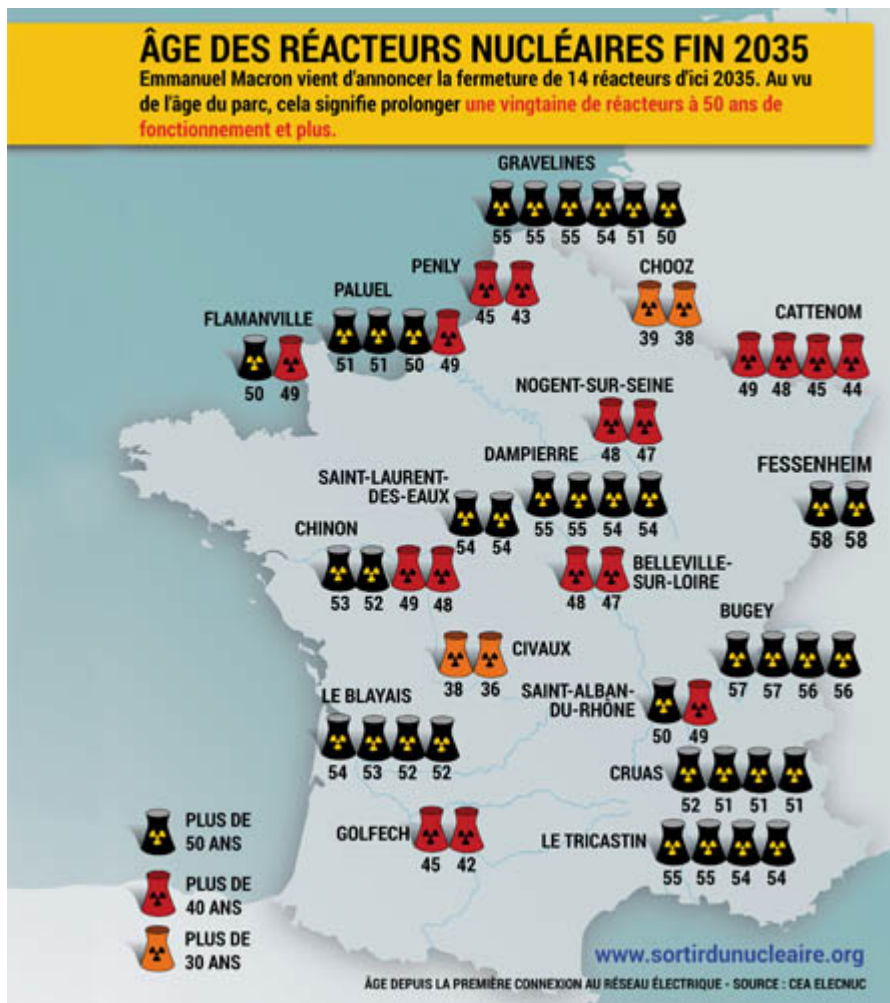
En effet, alors que la Loi de transition énergétique votée en 2015 prescrivait que la part du nucléaire devait chuter à 50 % de la production d'électricité d'ici 2025, le texte de la PPE bafoue allègrement cette obligation. Selon le gouvernement, l'objectif était intenable : la fermeture d'un grand nombre de centrales dans les années à venir aurait mis en péril la sécurité d'approvisionnement et fait augmenter les émissions de gaz à effet de serre. En réalité, il avait écarté les scénarios qui permettaient de conserver l'échéance de 2025 tout en respectant les objectifs climatiques pour ne retenir que ceux reposant sur des hypothèses d'exportation d'électricité très importantes, qui exigent de fait le maintien de nombreux réacteurs. Ces scénarios répondaient à la volonté d'EDF de laisser fonctionner ses installations le plus longtemps possible afin de les rentabiliser au maximum [1].

La PPE découlant de cette volonté prévoit donc l'arrêt de 14 réacteurs d'ici 2035, dont la liste doit être dévoilée par EDF en juin, mais surtout la prolongation des 44 autres jusqu'à plus de 50, voire plus de 60 années de fonctionnement [2]. De plus, la plupart des 14 réacteurs arrêtés seraient censés fonctionner jusqu'à leur 5ème visite décennale ! Sous couvert de l'arrêt de quelques réacteurs, se prépare donc en réalité une prolongation du parc qui ne dit pas son nom...



Une situation plus qu'inquiétante sur le parc nucléaire

Une telle perspective fait fi du vieillissement des installations nucléaires. Si certains équipements peuvent être réparés ou remplacés, ce n'est pas le cas de tous. Les enceintes de béton ne sont pas remplaçables et certaines – comme celles de la centrale du Bugey – connaissent des problèmes croissants d'étanchéité. Quant aux cuves des réacteurs, elles ont été conçues pour 40 ans d'utilisation et ne peuvent être démontées ni réparées. Les solliciter plus longtemps reviendrait à rogner sur les marges de sûreté. Des chocs thermiques répétés ou une erreur de pilotage pourraient avoir des conséquences fatales et accroître les risques de rupture. Prétendre mener l'ensemble du parc à 50 ans – voire 60 ans pour certains réacteurs – est donc un choix extrêmement périlleux.



De plus, les effets du vieillissement pourraient être d'autant plus graves sur des équipements présentant des défauts. Ainsi, les cuves de dix réacteurs comportent des fissures depuis leur conception (celle de Tricastin [3] en compte une vingtaine !) [4]. Et en 2016, une affaire massive de dissimulation de la non-conformité de certaines pièces a été dévoilée. À ce jour, 1 775 "anomalies" ont été recensées sur 42 réacteurs, et certains d'entre eux, comme celui de Bugey [5], en comptabilisent jusqu'à 113 !

Par ailleurs, la volonté d'EDF de prolonger la durée de fonctionnement de ses centrales va venir aggraver une situation déjà très dégradée. Depuis une vingtaine d'années, l'entreprise s'est lancée dans une course à la rentabilité aux lourdes conséquences.

RECUK SUR LA SORTIE DU NUCLÉAIRE !



Comme un jour d'arrêt de réacteur représente un million d'euros de manque à gagner, les temps d'arrêts des installations pour maintenance ont été réduits de moitié. 80 % de la maintenance a été sous-traitée à des entreprises prestataires, parfois mises en concurrence entre elles et souvent choisies sur la base du moins-disant social. Il en résulte un climat délétère pour les travailleurs sous-traitants, sommés de réaliser des opérations dangereuses dans un délai réduit, et parfois sans bénéficier de la formation adéquate. La maintenance préventive des installations passe donc le plus souvent à la trappe, le contrôle des opérations effectuées n'est plus systématique et les erreurs ne sont pas rares. Les conséquences en termes de sûreté sont réelles : pompes hors d'état de fonctionner, équipements électriques de secours dans un état "inacceptable" (selon le terme même d'EDF) [6], tuyauteries amenant l'eau de refroidissement si corrodées qu'elles ne résisteraient pas à un choc violent...

Dans ces conditions, on peine à imaginer comment EDF peut prétendre mener à bien les lourds travaux inédits mais nécessaires pour prolonger la durée de fonctionnement de ses centrales. Sans même parler de la mise aux normes post-Fukushima ! En janvier 2019, le président de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) lui-même a exprimé "un sérieux doute sur la capacité d'EDF à réaliser de gros travaux", soulignant une inquiétante perte de compétences. Déjà, en 2016, la centrale nucléaire de Paluel, censée inaugurer le bal du "grand carénage [7]", avait été le théâtre d'un accident inédit : la chute d'un générateur de vapeur de 465 tonnes. Les travailleurs du nucléaire dénoncent une dérive vers un nucléaire low-cost et mettent déjà en garde contre un "grand carnage social"...

Quant à l'ASN, censée se prononcer sur les conditions de cette prolongation, saura-t-elle se montrer intransigente ? Rien n'est moins sûr. D'ores et déjà, elle se retrouve placée devant le fait accompli par EDF. Certains dispositifs prescrits par la mise aux normes post-Fukushima, visant à doter les centrales de moyens d'alimentation électrique de secours supplémentaires, auraient dû être installés sur l'ensemble du parc fin 2018. Début 2019, EDF n'a équipé que deux réacteurs sur les 58 que

compte le parc et a imposé à l'ASN de lui accorder un délai. De même, l'énergéticien a obtenu que les travaux nécessaires pour la prolongation au-delà de 40 ans soient effectués en deux temps. La deuxième phase ayant lieu après l'avis de l'ASN et alors que les réacteurs auront déjà 47 ans en moyenne ! Le risque est donc grand de voir EDF obtenir cette prolongation en s'engageant à effectuer des travaux qu'elle ne réalisera finalement pas.

Prolonger les centrales, implique de continuer à faire fonctionner l'ensemble des installations de la chaîne du combustible. Or, elles sont toutes vieillissantes, connaissent de plus en plus d'incidents et problèmes en tout genre et les déchets s'y accumulent, sans solution de traitement ou de stockage. La situation humaine et financière d'Orano, ex-Areva, laisse quant à elle planer le doute sur la capacité de l'industriel à gérer ses installations [8]. Au regard de la situation, c'est l'ensemble de la politique de gestion des matières et déchets radioactifs qui devrait être remise à plat, mais alors que va débiter à la mi-avril un débat sur le Plan National de Gestion des Matières et Déchets Radioactifs (PNGMDR), il est surtout question d'étendre la durée de fonctionnement des usines et d'implanter des projets de traitement des déchets aux quatre coins du territoire.



L'industrie nucléaire, un cycliste en roue libre

Non content de maintenir les installations existantes, l'industrie nucléaire rêve également de nouveaux projets. "EDF doit poursuivre la construction de centrales", déclare son président, comparant l'entreprise à "un cycliste qui, pour ne pas tomber, ne doit pas s'arrêter de pédaler". Faute de penser à utiliser les freins pour mettre le pied à terre, le cycliste EDF se lance dans une fuite en avant désespérée.

- La situation financière est catastrophique ?
- Le chantier de l'EPR est un fiasco ?
- Les compétences en interne n'existent plus pour mener de gros chantiers ?

Qu'importe ! EDF, avec le soutien du gouvernement (fournisseur des petites roues du vélo ?), est censée préparer d'ici 2021 un programme "nouveau nucléaire" pour permettre de décider d'une relance. Celle-ci reposerait principalement sur un EPR "amélioré" et meilleur marché - donc low-cost ? - dans les rêves de la filière, six réacteurs EPR seraient construits dans les prochaines décennies et sur d'hypothétiques "petits réacteurs modulaires".

Anticipant de nouvelles constructions, l'exploitant convoite actuellement des terres agricoles près des centrales pour agrandir son emprise [9]. Si ces opérations rencontrent une opposition de la part des agriculteurs et riverains, elles bénéficient aussi du soutien de certains élus. Hervé Morin, président de la région Normandie, a déjà officiellement posé sa candidature pour que la centrale de Penly (site retenu en 2009 pour un projet d'EPR abandonné quelques années après) accueille cette fois-ci deux nouveaux réacteurs. Tout en précisant que ce serait le gouvernement qui déciderait en 2021, Jean-Bernard Lévy, patron de l'entreprise, a accueilli favorablement cette proposition. Xavier Bertrand, président des Hauts-de-France, souhaiterait également que la centrale nucléaire de Gravelines accueille un EPR. Plus grande centrale d'Europe, construite sur un polder, entre Dunkerque et Calais, à côté d'une bonne dizaine de sites chimiques, gaziers et pétroliers, celle-ci comprend déjà six réacteurs en fin de vie...

Cette fuite en avant d'une industrie incapable de penser sa fin ne concerne pas que les perspectives de construction de nouvelles centrales. Plutôt que de mettre fin à sa production de déchets, l'industrie nucléaire projette de nouveaux exutoires, et notamment une "piscine centralisée" censée accueillir des combustibles usés pour pallier la saturation de celles de La Hague.

Par ailleurs, les tentatives de nucléarisation des territoires se poursuivent. Dans le Grand Est, outre Cigéo, la région est censée accueillir une blanchisserie pour combinaisons nucléaires, une base logistique pour pièces irradiées, et tout un tas d'autres projets qui coloniseraient peu à peu l'Est du pays. À Fessenheim, pour "compenser" l'arrêt de la centrale, il est même question de l'implantation d'un "techno centre" où seraient traitées des ferrailles radioactives provenant des centrales en démantèlement de France et d'Allemagne !

Dans le Gard, Socodei, filiale d'EDF va investir 60 millions d'euros dans la construction d'une nouvelle unité d'entreposage et de traitement des déchets. Il ne s'agit rien de moins que de découper, fondre, puis stocker les gaines, contaminées, qui entourent les barres de combustibles se trouvant dans la cuve.

Charlotte Mijeon

Notes

[1] Pour réduire ses charges, EDF a décidé en 2013 d'amortir la durée de fonctionnement de ses réacteurs sur 50 ans. Cette décision a été prise sans présager de la capacité effective des équipements à tenir aussi longtemps.

[2] Comme l'a montré une analyse de la CRIIRAD, cette échéance de la 5^e visite décennale serait bien plus tardive que les 50 ans effectifs des réacteurs.

[3] Pour réduire ses charges, EDF a décidé en 2013 d'amortir la durée de fonctionnement de ses réacteurs sur 50 ans. Cette décision a été prise sans présager de la capacité effective des équipements à tenir aussi longtemps.

[4] Ceci est expliqué dans une note technique de l'ASN datant de novembre 2010.

[5] Ceci est expliqué dans une note technique de l'ASN datant de novembre 2010.

[6] En mars 2016, le Journal de l'énergie a publié des documents internes à EDF attestant de ce problème : <https://journaldelenergie.com/nucleaire/diagnostic-alarmant-edf-diesels-secours-reacteurs/>

[7] Grand carénage : vaste programme de travaux de maintenance et de mise aux normes

[8] Voir par exemple le témoignage de Gilles Reynaud, travailleur à l'usine Orano-Pierrelatte du Tricastin (Drôme-Vaucluse)

[9] Voir l'article à ce sujet page 7 et 8 de ce numéro.